



Monsieur le Président

à

Mesdames, Messieurs les administré(e)s
de la Communauté Territoriale Sud Luberon

La Tour d'Aigues, le 12 juin 2020

Objet : Réunion du Conseil Communautaire

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe de la tenue de la réunion du Conseil Communautaire de la Communauté Territoriale Sud Luberon le :

**Lundi 22 Juin 2020, à 18h30
Salle Simone Veil à Villelaure**

Compte-tenu de la période, le PUBLIC pouvant assister à l'assemblée, est limité à 15 personnes

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

Finances & Moyens Généraux

1. Maintien de la délégation au Président,
2. Mise en place du RIFSEEP – Filière technique et médico-sociale,
3. COVID-19 – Attribution d'une prime exceptionnelle,
4. Modification du tableau théorique des effectifs,

Action Sociale

5. Approbation du principe de délégation de service public pour l'exploitation des crèches de Villelaure, Mirabeau et Cadenet,
6. Délégation de service public pour l'exploitation des crèches de Mirabeau, Cadenet et Villelaure - Désignation de la commission de délégation de service public,
7. Convention avec les associations gestionnaires des crèches – 2ème semestre 2020,

Aménagement du territoire

8. Convention à intervenir avec la Région, pour le versement des aides par COTELUB aux entreprises

Questions diverses

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de mes salutations distinguées.

Paul FABRE
Président de la
Communauté Territoriale Sud Luberon

